



Dans un communiqué de presse publié mardi, le bureau de communication de la présidence confirme que le président Michel Martelly a reçu une correspondance officielle du parlement l'informant que M. Pierre Simon Georges, Mme Marie Clunie Dumay Miracles et Me Nehemy Joseph, ont été choisis par le parlement pour le représenter au Collège Transitoire du Conseil Electoral Permanent (CTCEP).

Le chef de l'Etat attend certains documents complémentaires pour pouvoir mettre sur pied dans un meilleur délai le CTCEP, afin que des élections soient organisées dans le pays, précise le communiqué.